**Termes de référence**

**Pour la mise à jour de l’Etude Diagnostique sur l’Intégration du Commerce Consultant International**

**Plan**

**Contexte et justification**

**Objectifs de la nouvelle EDIC**

**Structure proposée de l’EDIC**

**Modalités d’exécution et partenaires**

**Tâches et Responsabilités du Consultant**

**Livrables et Modalités de payement**

**Qualifications et expériences requises**

**Résultats attendus**

**Budget détaillé**

**Chronogramme indicatif du travail**

**I. Contexte et justification**

Le Cadre Intégré est un processus qui a été établi en 1997 par l’Organisation Mondiale du Commerce, la Banque Mondiale, le Centre du Commerce International, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement, le Fonds Monétaire International, le Programme des Nations Unies pour le Développement et autres partenaires au développement, pour aider les gouvernements des Pays les Moins Avancés (PMA) à renforcer leurs capacités liées au commerce et à intégrer les questions commerciales dans leurs stratégies globales de développement national dans le but de réduite la pauvreté et d’intégrer de manière accrue les marchés nationaux et internationaux.

Après 21 ans de parcours, le projet Cadre Intégré a aidé un certain nombre des pays bénéficiaires à accéder au marché mondial en réduisant les contraintes de barrières non tarifaires et en augmentant les capacités de production. Dans cette dynamique de soutien aux Pays Moins Avancés, un plan stratégique 2019-2022 a été adopté dont la vision porte sur ‘’le commerce inclusif pour de meilleures conditions de vie’’. Dans ces conditions, la nouvelle mission consiste à doter les PMA des moyens nécessaires pour utiliser le commerce et l’investissement afin de s’intégrer au commerce mondial dans l’intérêt du développement durable et de lutte contre la pauvreté et l’exclusion.

En vue de réaliser la vision et la mission susmentionnées, deux buts essentiels ont été retenus, à savoir :

* Améliorer l’environnement commercial propice à une croissance inclusive et durable ;
* Accroître des exportations et de l’accès aux marchés internationaux.

Chacun de ces buts sont intercalés par trois objectifs dont entre autres l’amélioration des cadres politiques et réglementaires reposant sur des données probantes pour le commerce et l’investissement, le renforcement de la coordination des institutions pour le développement du commerce et de l’investissement, le renforcement des capacités en matière de formulation et de mise en oeuvre des politiques, l’accroissement de la participation des pays du CIR aux chaînes de valeur stratégiques pour une connectivité accrue aux marchés, l’amélioration de l’utilisation de la technologie dans la production et les services pour certaines chaînes de valeur et l’aide aux pays du CIR à mobiliser des investissements supplémentaires en faveur de la capacité de production.

Dans le processus de mise en œuvre du CIR, chaque PMA bénéficiaire réalise, en amont, une Etude diagnostique sur l’intégration commerciale (EDIC). Cette étude a pour objectif d'évaluer la performance et la politique commerciale du pays concerné, d’identifier les secteurs ayant le plus grand potentiel en matière d’exportation et de dresser un aperçu des contraintes au commerce, ainsi qu’un plan d’action à l'attention du Gouvernement.

A cet effet, la République centrafricaine qui avait adhéré à l’initiative en 2005, avait fait réaliser sa première Etude Diagnostique sur l’Intégration du Commerce (EDIC) en 2007 par la Banque Mondiale, en relation avec le processus de la mise en œuvre de la première génération du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 1).

Il ressort de l’EDIC de 2007, que la RCA est un l’un des pays les plus pauvres du monde en termes de résultats de développement économique et humain. L’intégration du commerce est très faible, les exportations étant concentrées sur une poignée de produits primaires et servant un nombre très limité de marchés. La performance des exportations est en baisse passant de 0,14% en 1965 à environ 0,002% dans les années 2000.

L’étude a par ailleurs identifié et recommandé des filières ou secteurs nationaux présentant un fort potentiel de développement et de croissance. Elle s’est concentrée sur les secteurs des mines, des forêts, du coton, le café, le tourismeet d’autres produits agricoles vivriers**.**

Les priorités identifiées par la Matrice d’Action présentée à la fin de l’étude étaient en 2007 : l’adoption d’une stratégie nationale du développement de la statistique, la formation des cadres sur les logiciels appropriés (SYDONIA++, EUROTRACE…), le recyclage en matière statistique, l’opérationnalisation du guichet unique, la mise en Œuvre du nouveau code de Commerce et des mesures d’accompagnement, la mise en conformité de la législation aux règles multilatérales, l’actualisation des études en vue de la production d’énergies renouvelables pour l’industrialisation dans les villes de provinces, la promotion des nouveaux investissements dans le secteur de la production de l’énergie, la Réhabilitation, le bitumage et l’entretien des infrastructures routières, le renforcement des capacités de l’aéroport Bangui M’poko, la viabilisation de l’aire de dédouanement au port de Douala, l’harmonisation du régime de transit entre le Cameroun et la RCA.

Onze (11) ans après la réalisation de la première EDIC, plusieurs actions de la matrice ont été mises en œuvre non seulement par le Ministère en charge du Commerce, mais également par les autres départements sectoriels (Agriculture, Elevage, Mines, Transport, Finances, Mines, Energie, PME etc.). L'on pourrait citer entre autres la promulgation du nouveau code de commerce, la révision de la charte des investissements, la mise en place du Cadre Mixte de Concertation pour l’amélioration des Affaires en vue de faciliter le dialogue permanent entre le Gouvernement et le secteur privé, la mise en place d’une haute autorité de la bonne gouvernance, l’adoption de la loi limitant le montant de dommages dans le cadre de licenciement abusif, la révision du code de travail, la simplification des procédures de création d’entreprises et la réduction du capital minimum des SARL, l’adoption de la loi relative au partenariat public-privé, l’élaboration de la stratégie de développement du commerce et de l’industrie 2019-2023, l’élaboration de l’étude de faisabilité de la création d’un agence de promotion des investissements et des exportations, la réintégration du pays dans le cercle des pays bénéficiaires des opportunités de l’AGOA, la finalisation et l’approbation du projet de catégorie 2 du cadre intégré renforcé sur le renforcement des capacités productives et commerciales du sésame, du maïs et d’huile de palme, etc.

D’autres actions importantes sont en cours réalisation, notamment la réhabilitation de l’aéroport de Bangui M’poko, le renforcement de l’électrification, la ratification et la mise en œuvre de l’Accord sur la Zone de Libre Echange du Continent Africain (ZLECAF), entré en vigueur en janvier 2020, etc.

Indépendamment de la mise en œuvre des actions de la matrice de l’EDIC, les hypothèses de base, les statistiques, le contexte national et international ont profondément évolué depuis 2007. Le pays a connu de grandes crises militaro-politiques dont les conséquences n’ont permis la réalisation intégrale des objectifs de l’EDIC. A cela s’ajoute la pandémie de COVID-19 qui a impacté négativement l’économie de la République Centrafricaine, mais aussi celles du monde entier.

Tous ces changements rendent donc nécessaire une mise à jour complète de l’EDIC afin de faire un bilan de la logique et des priorités inscrites dans les nouveaux documents de base en matière de développement et de stratégie commerciale en RCA, à savoir : le Plan National de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafricaine (RCPCA) 2017-2023, la nouvelle Stratégie de développement du commerce et de l’industrie 2019-2023 adoptée en juin 2019 sur le financement du Projet Cadre Intégré Renforcé, la Politique commerciale post-conflit élaborée avec l’appui de l’Union Européenne en octobre 2019.

En outre, la RCA s’apprête à réaliser une étude prospective pour déterminer la vision du pays à l’horizon 2050. La réalisation de l’EDIC pourrait alimenter cette étude et déterminer le chemin à suivre pour intégrer le pays dans le commerce mondial à l’horizon 2050.

Les présents termes de référence visent à définir les objectifs, les attentes et les conditions de la nouvelle EDIC en lien avec les référentiels cités haut.

**II. Objectifs de la nouvelle EDIC**

La nouvelle EDIC est nécessaire suite aux développements qui ont eu lieu en République Centrafricaine et dans le monde entier depuis 2007. Le contexte global a connu des mutations significatives et des chocs d’une ampleur très importante au cours des onze dernières années. Pour citer quelques exemples: la crise économique et financière internationale 2008-2009, la tension commerciale entre les grande puissances économiques du monde, notamment les USA et la Chine, les changements dans la structure géopolitique et économique entre les pays émergents et développés, entrée en vigueur de l’Accord de Libre Echange continentale (ZLECAF), la ratification de l’Accord de Facilitation des Echanges de l’OMC en 2018, le blocage dans des négociations de l’Accord de Partenariat Economique entre l’UE et les pays de la CEMAC, à l’exception du Cameroun, les effets du changement climatiques, la réadmission du pays au programme de l’AGOA.

Malgré ce contexte difficile, le taux de croissance a connu une nette amélioration, variant entre 4 à 5%. Cette performance est due dans une certaine mesure à la reprise des activités commerciales sur le corridor Bangui-Douala, au secteur des services, à l’agriculture et au secteur des mines grâce à la levée progressivement de l’embargo sur certaines zones de production de diamant et l’intégration prochaine du pays dans le processus de Kimberley. Cependant, la persistance de l’insécurité dans certaines zones du pays entrave le rétablissement de l’autorité de l’Etat sur toute l’étendue du territoire national et limite les capacités réelles de production et d’exportation du pays.

Dans ce contexte, la nouvelle EDIC aura pour objectif de prendre en compte les mutations de l’environnement économique, institutionnel et sociopolitique de la République Centrafricaine et d’évaluer et actualiser la matrice d’actions prioritaires au développement du commerce.

Les objectifs de l’EDIC seront les suivants :

1. Faire le bilan de la mise œuvre de l’EDIC réalisée en 2007 et Réexaminer le secteur commercial de la République Centrafricaine afin de combler toute lacune en matière de diagnostic et de soutenir la formulation de la politique commerciale/stratégie commerciale, ainsi que les mécanismes de suivi de la mise en œuvre;
2. Soutenir les études sectorielles/la formulation de stratégies, en intégrant des éléments commerciaux.;
3. Analyser la relation entre le commerce et la pauvreté, l’égalité hommes-femmes dans le secteur du commerce, l’évolution des investissements dans le secteur du commerce et l’environnement des affaires en RCA ;
4. Contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable en soutenant la mise en œuvre des éléments en rapport avec le commerce et en alimentant des processus plus vastes d’établissement de rapports concernant les objectifs de développement durable au niveau national( ODD) ;
5. Soutenir l’action du Ministère ainsi que la préparation de contributions relatives au commerce dans le cadre du processus de planification tels que le Plan National de Relèvement et de la Consolidation de la Paix en Centrafrique(RCPCA) 2016-2021 avec l’hypothèse de prolongement jusqu’à 2023 et l’élaboration du nouveau plan stratégique de l’émergence économique du pays fixée en 2050 ;
6. Proposer des pistes d’intégration du commerce dans l’environnement mondial d’ici 2050 afin d’être en conformité avec l’étude ‘’RCA 2050’’.
7. Analyser les obstacles au développement des secteurs stratégiques prioritaires du pays, tels que l’agriculture, les mines, les forêts, les transports, la logistique, l'énergie (en particulier les aspects liés à la transmission et aux formes d’énergies renouvelables), le tourisme, les services financiers, l’artisanat et l’élevage ;
8. Proposer une politique des zones franches et autres politiques spécifiques de promotion du commerce ;
9. Elaborer un plan d’actions prioritaires (Matrice d’Action) avec des objectifs précis, des échéances bien définies, les entités responsables pour leur mise en œuvre et une estimation des coûts de réalisation.

**III. Structure proposée de l’EDIC**

La mise à jour de l’EDIC suit le modèle suggéré par le Cadre Intégré Renforcé (CIR) et couvre les composantes suivantes :

**1. Génération précédente de l'EDIC**

A. Résumé analytique

B. Questions générales relatives au commerce :

* Environnement macroéconomique ;
* Structure des exportations et importations de la RCA ;
* Politique et institutions en matière de commerce ;
* Accords commerciaux et accès aux marchés ;
* Facilitation des échanges, transport et infrastructures ;
* Normes et infrastructures de qualité ;
* Une section spécifique examinera les aspects liés à la création de la zone franche dans

 les zones sécurisées du pays, en termes d’intégration, diversification et compétitivité

 Commerciale ;

C. Études sectorielles

D. Arrangements de mise en œuvre

E. Matrice d’actions.

**2.** **EDIC/mise à jour de l'EDIC dans le cadre de la deuxième phase du CIR: éléments supplémentaires.**

* Analyse de l'économie politique;
* Performance industrielle, services, politiques d'investissement, intégration régionale et chaînes de valeur mondiales/régionales;
* Facilitation des échanges, commerce électronique, technologie, innovation, concurrence et mesures régulières à l'intérieur des frontières;
* Rôle du secteur privé;
* Questions transversales – y compris les objectifs de développement durable et le cadre logique pour la deuxième phase du CIR – commerce et réduction de la pauvreté, égalité hommes‑femmes et environnement;

**IV. Modalités d’exécution et partenaires**

Le processus de préparation de l’EDIC reposera sur un partenariat étroit entre (i) le Ministère du Commerce et de l’Industrie et plus spécifiquement la Direction Générale du Commerce, de la Concurrence et de la Consommation sera le point focal national, (ii) le Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération, le Ministère des Affaires Etrangères, (iii) le comité de pilotage élargi du CIR, (iv) et le PNUD comme principale entité de mise en œuvre de l’EDIC.

Le ministère du Commerce et de l’Industrie facilitera les consultations de l’entité de mise en œuvre de l’Etude avec les autres partenaires et ministères concernés par l’EDIC et veillera au respect des termes de références y compris le respect du calendrier de travail.

Les principales parties prenantes à consulter incluront les Ministères techniques et institutions étatiques, les représentants du secteur privé, les milieux universitaires, les ONG, les syndicats, les organisations patronales et les partenaires au développement. Elles resteront informées et impliquées dans les processus de l’EDIC. Les partenaires techniques et financiers auront aussi l’opportunité d’examiner les documents afin que les points de vue extérieurs pertinents soient également pris en compte.

Le gouvernement de la République Centrafricaine a choisi le PNUD comme principale entité de mise en œuvre pour la mise à jour de l’Etude Diagnostic sur l’Intégration du Commerce. Les raisons de ce choix sont multiples : le PNUD entant que l’un des Facilitateurs des donateurs du CIR Centrafrique, est fortement impliqué dans le programme depuis l’étape pilote du Cadre Intégré. Il avait déjà démarré le processus de mise à jour de l’EDIC en 2012 pour finalement suspendre quelques mois plus tard en raison du déclenchement de la crise dans le pays. Le PNUD maintient un dialogue hautement collaboratif au niveau technique dans plusieurs domaines avec la RCA et est bien représentée localement à travers son Bureau. Il a une expérience confirmée dans la coordination de travaux similaires à travers le monde.

**V. Principales étapes de mise à jour de l'EDIC**

Dans le cadre de ce mandat, le PNUD désignera un membre de son staff comme Chef d’équipe qui aura pour responsabilité de mettre en place une équipe d’experts spécialisés dans les problèmes et les défis auxquels la RCA fait face en termes de commerce international. Le Chef d’équipe sera un économiste avec une profonde connaissance de la RCA, et avec une expérience prouvée dans le domaine du commerce dans les pays en développement.

L’équipe Internationale du PNUD sera appuyée par un pool d’experts nationaux pluridisciplinaires qui sera identifié au cours de la mission préliminaire par le Chef d’équipe en consultation avec les parties nationales.

Pour que le rapport final prenne en compte les vues de toutes les parties prenantes concernées et pour qu’il soit cohérent avec les documents de stratégies nationales et sectorielles, il est demandé ce qui suit :

* Le projet de rapport, et notamment les principales conclusions, les recommandations et les enseignements issus de la mise en œuvre des actions prioritaires de l’EDIC seront présentés de façon régulière au Point Focal, au Comité de pilotage élargi aux services techniques concernés, et aux parties prenantes nationales et discutés avec eux;
* Les observations formulées par toutes les parties au cours de la présentation et de la discussion seront dûment prises en compte et incorporées dans le rapport final ;
* Il est essentiel que le rapport final soit complet et devrait énoncer des conclusions et des recommandations claires et justifiées et être rédigé de façon claire et compréhensible.

**VI. Les Livrables et modalités de payement**

Le PNUD, en tant que principale entité de mise en œuvre de la mise à jour de l’EDIC, sera responsable des produits livrables suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Produits** | **Payement** |
| 1.Une **Note conceptuelle** présentant la compréhension du mandat, la méthodologie et les principales étapes de préparation de la mise à jour de l'EDIC. La note conceptuelle devra être soumise aux instances du CIR (SE et GFAS) pour commentaires et validée par les parties prenantes nationales impliquées dans la mise à jour de l'EDIC sous la coordination du Ministère du Commerce et de l’Industrie.2. Un **Rapport provisoire** de l'EDIC et sa matrice d'actions mises à jour. Ce rapport sera rédigé en langue française et devra intégrer les commentaires des parties prenantes nationales, y compris les commentaires du Facilitateur des donateurs, ainsi que ceux du SE et du GFAS et tout autre partenaire pertinent avant sa soumission pour validation nationale. | **30%****30%** |
| 3.Un **Atelier national de validation** du rapport provisoire de l'EDIC et sa matrice d'actions mises à jour.4.Un **Rapport final** de l'EDIC et sa matrice d'actions mises à jour intégrant les commentaires faits par les parties prenantes nationales lors de l'atelier national de validation. | **40%** |

**VII. Qualifications et expériences requises**

**Qualifications requises :**

**Formation :**

* Disposer d’une formation initiale (Bac+ 5) en économie, commerce international, gestion des projets ou autres domaines pertinents assimilés.
* Disposer des formations complémentaires dans d’autres domaines connexes.

**Expérience professionnelle**

* Avoir au moins dix (10) ans d’expérience dans le domaine de la formulation des politiques publiques sur le commerce international,
* Disposer d’au moins cinq (5) ans d’expérience avérée dans le secteur des investissements privés ;
* Avoir conduit au moins trois (3) missions similaires d’appui/consultances antérieures dans le cadre des études diagnostiques sur le commerce;
* Avoir une expérience de formulation de politiques et stratégie du développement

**VIII. Constitution du dossier**

**Une proposition technique incluant:**

* Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident a.i du PNUD en RCA;
* Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales, P11 ;
* Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature;
* Une brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée.

**Une offre financière incluant :** les honoraires du/de la consultant(e), précisant, sur la base de l’approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

Tous les frais liés à cette mission y compris, entre autres, la traduction de documents, de fournitures de bureau et d'autres coûts envisagés sont couverts par l'expert/e. Ainsi, le budget proposé devrait inclure toutes les dépenses nécessaires pour atteindre les objectifs d'affectation/fixés.

**IX. Critère d’évaluation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Consultant(e) International(e)** |  |
| 1. **La compréhension des TdRs**
 | **15** |
| 1. **La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de référence**
 | **25** |
| * 1. Approche méthodologique
* Compréhension de la mission ………………………………. 5 points
* Clarté ………………………………………………………….………... 2 points
* Cohérence de l’approche …………………………………….. 8 points
 | 15 |
| * 1. Plan de travail conforme à la méthodologie
* Exhaustivité ………………………………………………………….. 5 points
* Clarté …………………………………………………………………… 1 point
* Cohérence ……………………………………………………………. 4 points
 | 10 |
| 1. **Qualifications et compétences**
 | **50** |
| * 1. Qualifications et expériences générales
* Diplôme d’études supérieures (au moins Bac+5) en économie, commerce international, gestion des projets ou autres domaines pertinents assimilés.
* Master 1 ………………… 7 points
* Master 2 …………………. 10 points
* Doctorat ……………….… 15 points
 | 15 |
| * 1. Au moins dix (10) années d’expérience dans le domaine de la formulation des politiques publiques sur le commerce international ;
* Moins de 10 ans ……………………………….. 5 points
* Egal à 10 ans …………………………………….. 15 points
* Plus de 10 ans …………………………………… 20 points
 | 20 |
| * 1. Expériences pertinentes pour la mission
* Une capacité d’analyse, et de planification stratégique, intégrant l’ouverture au commerce international …………………………………………………….. ………….5 points
* Une expérience prouvée dans l’élaboration de l’étude similaire …………… 5 points
* Une expérience sur l’évolution des investissements dans le secteur du commerce et l’environnement des affaires en RCA…………………………….2,5 points
* Excellentes compétences prouvées en rédaction et en communication (Produire au moins un document publié en tant qu’auteur ou co-auteur)………………….. 2,5 points
 | 15 |

**X. Evaluation**

L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.

1. Les propositions techniques

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

1. Les propositions financières

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

***Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30***

Le contrat sera accordé au consultant dont l’offre a été évaluée et acceptée en fonction des critères suivants :

* Conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;

Ayant obtenu la note la plus élevée dans l’évaluation combinée de l’offre technique et financière